



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITE

INAO

Porte de Bègles
1, quai Wilson
33130 Bègles
Tél : 05 56 01 73 44
Fax : 05 56 01 05 74

FVBD

Fédération
des Vins
de Bergerac
et Duras

**Organisme de Défense et de
Gestion**

Fédération des Vins de Bergerac et Duras
Pôle Viticole – ZA Vallade sud
24112 BERGERAC cedex
Tel 05.53.24.71.77 Fax 05.53.24.98.48
contact@fvbd.fr

Date d'envoi:

Date de réception par l'ODG :

Déclaration de Revendication IGP Périgord pour la Récolte

*Dans le cas d'un déclassement de vin AOC⁽¹⁾
A envoyer avant le 31 décembre de l'année qui suit celle de la récolte*

Document obligatoire (2) pour bénéficier de l'IGP Périgord (rouge, rosé, blanc) Code Rural Article D 646-6

Identité de l'opérateur

Raison sociale de l'entreprise :

N° SIRET :

N° EVV (cvi) :

Adresse :

Tél. :

Fax :

E-mail :

Nom, prénom du/des responsable(s) de l'entreprise :

Qualité du/des responsable(s) :

Portable :

Document à transmettre à l'Organisme de Défense et de Gestion (FVBD)

(Nous vous conseillons d'en garder une copie)

Déclaration de Revendication (3)

IGP	hl
IGP Périgord rouge	
IGP Périgord rosé	
IGP Périgord blanc	
IGP Périgord mention Dordogne rouge	
IGP Périgord mention Dordogne rosé	
IGP Périgord mention Dordogne blanc	

Date, cachet et signature de l'opérateur

Informations

Renvois :

Page 1 :

- (1) Conformément à la procédure prévue (avis favorable de l'ODG du 19 décembre 2018 et à l'accord de l'INAO du 9 mai 2019) les vins faisant l'objet de cette déclaration de revendication auront au préalable fait l'objet d'une vérification qualitative de l'ODG. La notification positive aura été transmise à l'opérateur.
- (2) Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à la FVBD

Page 2 :

- (3) Attention, pour revendiquer l'IGP Périgord, vous devez être habilité et avoir répondu à l'ensemble des dispositions du cahier des charges en vigueur.

Un récépissé de votre revendication vous sera envoyé par la FVBD dès la saisie de votre dossier.

Contact FVBD

- ✓ **Sylvie BOURRAT** (Revendications, contrôle DR) : Tél 05.53.24.92.25 – mail : sylvie.bourrat@fvbd.fr
- ✓ **Marie-Agnès PHELIX** (Revendications, contrôle DR) : Tél 05.53.24.92.23 – mail : marie-agnes.phelix@fvbd.fr
- ✓ **Sabine PERIE** (Comptabilité, paiement des cotisations) : Tél : 05.53.24.92.24 - mail : sabine.perie@fvbd.fr
- ✓ **Cathy LOURTET** (Contrôle interne) : Tél 05.53.24.55.44 - mail : cathy.lourtet@fvbd.fr